



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 025-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 15 juillet 2020, le Règlement numéro 025-01, intitulé « Règlement numéro 025-01 modifiant le Règlement 025 concernant la prévention des incendies afin de spécifier des montants d'amendes pour les infractions relatives aux événements spéciaux ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 juillet 2020

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE